

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées CNAM FG 15 \(12\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à monsieur Loisy, 26 mai 1872](#)

Jean-Baptiste André Godin à monsieur Loisy, 26 mai 1872

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

6 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (12)

Collation 6 p. (129r, 130r, 131v, 132r, 133v, 134r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à monsieur Loisy, 26 mai 1872, Équipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 03/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/45973>

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [26 mai 1872](#)

Lieu de rédaction 22, rue des Réservoirs, Versailles (Yvelines)

Destinataire [Loisy](#)

Lieu de destination Guise (Aisne)

Scripteur / Scriptrice [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

RésuméÀ propos de la question de la caisse de secours. Godin reproche à Loisy de se laisser entraîner dans des intrigues. Godin juge qu'il est normal que la commission administrative s'intéresse à la caisse de secours. Il lui rappelle qu'un des principes du Familistère est le respect de la volonté exprimée par les commissions instituées. Sur un litige né de l'application d'amendes : Godin suggère à Loisy de réunir la commission de la caisse de secours et la laisser voter sur le sujet. Sur un rapport de Loisy concernant les attributions des employés de l'atelier de montage. Sur un élève de l'École des arts et métiers de Châlons à la direction de l'atelier de montage. Sur la fabrication de coquilles. Godin demande à Loisy s'il obtient des mouleurs « à la machine » plus de travail que les mouleurs ordinaires et si Lefer est en état de s'occuper de ces machines.

SupportUn passage du texte (folio 130r) est souligné au crayon bleu.

Mots-clés

[Conflit](#), [Emploi](#), [Finances d'entreprise](#), [Fonderie](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#)

Personnes citées

- [École des arts et métiers \(Châlons-en-Champagne\)](#)
- [Lefer \[monsieur\]](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/02/2023

Dernière modification le 18/09/2023
